

3^{ème} DIMANCHE DE L'AVENT, DE GAUDETE – ANNÉE C

Textes : So 3, 14-18a ; Ph 4, 4-7 ; Lc 3, 10-18

« *Que devons-nous faire ?* » Cette question des foules qui accompagnaient Jean le Baptiste est un appel ; une invitation à produire des fruits qui correspondent au magnifique acte de baptême de conversion reçu précédemment.

À cette question, Jean le Baptiste propose quelques consignes. D'abord, le partage ou la charité : « *Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même !* » Nourriture et vêtements, deux besoins basiques pour toute existence humaine. Pour Jean le Baptiste, personne ne devrait en manquer. Cependant, lorsque c'est le cas, la charité doit nous inciter à venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Dans la perspective de Jean le Baptiste, le partage ne doit pas conduire le bienfaiteur lui-même à l'indigence. Il doit veiller également à sa propre survie matérielle. Il ne donnera pas tout au point de s'oublier lui-même.

Ensuite, Jean le Baptiste appelle à la justice. Il déclare ce qui suit : « *N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé.* » Aux collecteurs d'impôts, Jean le Baptiste n'impose pas de quitter leur travail, mais ils ne doivent pas chercher à s'enrichir en faisant payer aux gens plus qu'il n'en faut. Ne rien exigez de plus que ce qui est fixé, ça va de soi, me direz-vous. Ce n'est pourtant pas toujours vrai pour tous ni partout, comme on le constate encore de nos jours. La corruption et les passe-droit gangrènent des nations, des entreprises, des associations, etc. Il est important de s'appliquer à vivre cette probité morale dans les fonctions ou les services rendus à la société.

Enfin, Jean le Baptiste plaide pour le respect de l'intégrité physique et morale d'autrui : « *Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde.* » C'est parce que chaque vie humaine compte aux yeux de Dieu que chacune d'entre elles mérite d'être protégée et sauvegardée.

Derrière ces consignes qui relèvent presque du bon sens, Jean le Baptiste souligne l'urgence de produire des fruits dignes du baptême qu'on a reçu. C'est ici et maintenant que nous avons à faire preuve de charité, de justice et de respect pour la vie d'autrui.

Lasne, 15 décembre 2024